

Compte Rendu du Conseil Communautaire du jeudi 28 septembre 2017

Etaient présents

Mesdames CLAIRET Aline - MARCHAND Simone - DUCLOS Jacqueline - CHEMARIN Maria - LAVET Catherine - VAGNIER Nicole - PAPOT Nicole - LAMOTTE Caroline - MEYGRET Claire - ROSTAGNAT Annie - DARGERE BAZAN Martine - DENOYEL Marie-Thérèse.

Messieurs ZANNETTACCI Pierre-Jean - GAUTHIER Jean-Claude - DOUILLET José - CASILE Philippe - PEYRICHOU Gilles - SUBTIL Bruno - LOMBARD Daniel - BEAU Thierry - CHERMETTE Richard - CHERBLANC Jean-Bernard - COLDEFY Jean - BATALLA Diogène - BIGOURDAN Bruno - GONDARD Jean - PARISOT Christian - GRIMONET Philippe - DESCOMBES Bernard - RIVRON Serge - ANCIAN Noël - CHIRAT Florent - GONNON Bernard - BERGER Robert - LAROCHE Olivier - BUISSON Bruno - ALLOGNET Robert.

Etaient Absents :

Mesdames LUDIN Astrid - VINDRY Loré - HEMON Valérie.

Messieurs BERNARD Charles-Henri - COTE Daniel - GUILLOT Jean-Pierre - MARTINAGE Jean - HOSTIN François-Xavier - SIMONET Pascal - GEORGE Alain.

Absents ayant donné pouvoir (article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales) :

LUDIN Astrid à PEYRICHOU Gilles
BERNARD Charles-Henri à CHERBLANC Jean-Bernard
COTE Daniel à DUCLOS Jacqueline
GUILLOT Jean-Pierre à LAVET Catherine
MARTINAGE Jean à ALLOGNET Robert
HOSTIN François-Xavier à PAPOT Nicole

Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur Bruno BIGOURDAN est désigné secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents.

Monsieur Pierre Jean ZANNETTACCI accueille Monsieur Rémy MARION qui rejoint la CCPA au poste de chargé de mission au Service Informatique et Madame Katy PEUGET qui occupera le poste de DGS à la Communauté de communes à partir du mois d'octobre.

Modification de l'ordre du jour

Monsieur Pierre Jean ZANNETTACCI annonce que la présentation du rapport d'activités est retirée de l'ordre du jour et qu'il sera envoyé par mail aux membres du Conseil communautaire.

Relevé des décisions du Président et du Bureau communautaire

RELEVÉ DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT

- Acceptation de l'offre de CITEC ENVIRONNEMENT d'un montant de 5 137,00 € HT pour la fourniture de bacs poubelles
- Acceptation de l'offre de LA CONSTRUCTION ARBRESLOISE d'un montant de 5 885,00 € HT pour la reprise d'un muret pour l'aire de jeux du boulodrome
- Acceptation de l'offre de la société ANTEMYS d'un montant de 9 702,00 € HT pour le sondage des sols dans le cadre des travaux de la déchèterie
- Acceptation de l'offre du SYDER d'un montant de 5 501,04 € HT pour les travaux d'alimentation électrique pour le RAM de Saint Pierre La Palud
- Acceptation de l'offre de CITEC ENVIRONNEMENT d'un montant de 11 138,50 € HT pour la fourniture de bacs roulants et accessoires
- Acceptation de l'offre de CHANAVAT ESPACES VERTS d'un montant de 11 946,00 € HT pour une prestation d'entretien des espaces verts de la CCPA
- Acceptation de l'offre de LARDY SAS d'un montant de 5 728,45 € HT pour des travaux de reprise de peinture dans le hall, le couloir et les portes du complexe sportif
- Acceptation de l'offre de ITREMA TEMPORAIRE d'un montant de 5 200,00 € HT pour la création de cartes VTT
- Suite à une procédure de mise en concurrence, acceptation de l'offre du cabinet AID OBSERVATOIRE pour une mission d'accompagnement à la stratégie liée au commerce sur le territoire

RELEVÉ DES DÉCISIONS DU BUREAU

6 JUILLET

- Attribution d'une subvention de 1 000 € à l'Hôpital de L'Arbresle pour l'organisation d'un évènement à l'occasion des 20 ans du bâtiment ;

12 JUILLET

- Signature d'une convention avec le Centre de Gestion Rhône pour charger Monsieur Olivier DEBRUYNE d'assurer les missions de Directeur Général des Services du 12/07 au 31/08 - 2 jours par semaine pour un montant de 3467.42 €.

24 AOÛT

- Participation au projet de prévention des addictions mené par le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) pour un montant de 476,67 €.

07 SEPTEMBRE

- Sollicitation d'une subvention auprès du Comité National pour le Développement du Sport dans le cadre du projet de complexe rugbystique

Approbation du compte-rendu de la dernière séance

Le compte-rendu du 28 juin 2017 est approuvé à l'unanimité.